

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
4 avril 2024
Français
Original : anglais

Lettre datée du 2 avril 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de sécurité prévoit de tenir, sous la présidence de Malte, le 17 avril 2024, un débat sur le thème « Le rôle des jeunes face aux problèmes de sécurité en Méditerranée », au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité internationales ».

À cet égard, Malte a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe). Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire,
Représentante permanente de Malte
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Vanessa **Frazier**



Annexe à la lettre datée du 2 avril 2024 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de Malte auprès de l'Organisation des Nations Unies

Note de cadrage établie pour le débat du Conseil de sécurité qui se tiendra le 17 avril 2024, à 10 heures, sur le thème « Le rôle des jeunes face aux problèmes de sécurité en Méditerranée »

I. Contexte

La Méditerranée représente à plus petite échelle les difficultés multiformes auxquelles d'autres régions du monde font face. Comme d'autres, elle est aux prises avec des problèmes de sécurité : instabilité politique, inégalités socioéconomiques, menaces transnationales, difficultés liées à la sécurité maritime. Pris ensemble, ces problèmes exacerbent encore la fragilité et constituent un obstacle majeur à la paix et à la sécurité ainsi qu'au développement durable.

Trop souvent, les réponses apportées aux problèmes de sécurité reposent en grande partie ou uniquement sur des arrangements traditionnels ou des solutions ad hoc. Toutefois, pour faire face à ces phénomènes de manière globale, il faut s'unir pour promouvoir la coopération dans le domaine de la sécurité, s'attaquer aux causes profondes des difficultés et en atténuer les conséquences.

Aucun pays ne peut à lui seul résoudre ces problèmes. Même si des politiques nationales judicieuses ont un rôle important à jouer, il convient d'apporter des réponses plus globales et concertées afin de faire face aux menaces en temps voulu et de manière efficace. Ces réponses devraient englober la prévention et le règlement des conflits, l'aide humanitaire, la coopération au service du développement, l'action climatique et des solutions durables à long terme.

De telles mesures sont essentielles pour protéger les citoyens et leur donner la possibilité de réaliser leurs aspirations légitimes. Nous devons nous employer à répondre aux besoins de chaque personne et investir dans la création de conditions propices à la paix et à la stabilité. Pour ce faire, nous devons nous appuyer sur le fondement de nos sociétés : les jeunes.

La Méditerranée est l'une des régions les plus sensibles aux changements climatiques. Elle enregistre des températures plus élevées et subit des vagues de chaleur prolongées, des sécheresses et des incendies de forêt. Ces phénomènes, qui se produisent de plus en plus fréquemment, menacent l'agriculture, les ressources en eau et la santé publique. Les populations côtières sont vulnérables face à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion et aux inondations, qui présentent des risques pour les infrastructures, le tourisme et la biodiversité. De plus en plus intenses, les tempêtes, les inondations et la désertification compromettent les moyens de subsistance traditionnels, exacerbent l'insécurité alimentaire et sont à l'origine de déplacements de population dans un contexte de croissance démographique rapide.

Par ailleurs, les jeunes femmes et les filles sont touchées de manière disproportionnée. Les femmes et les filles sont économiquement vulnérables, elles sont les plus touchées par les risques sanitaires, manquant d'accès à l'eau propre et aux installations d'assainissement, et elles sont souvent marginalisées dans les processus de prise de décisions relatives aux changements climatiques, aux niveaux local, national et international. Les changements climatiques aggravent l'insécurité alimentaire qui pèse sur elles et leur famille et les empêchent de recevoir une éducation.

Venant s'ajouter aux difficultés pesant sur les populations de la région, en particulier sur les personnes qui sont déjà aux prises avec des conflits prolongés, la criminalité transnationale organisée et les violations des droits humains, ces phénomènes compliquent et sapent les efforts de promotion de la paix et de la sécurité régionales. Jusqu'à présent, les réponses apportées, qui s'appuyaient principalement sur des arrangements traditionnels ou des solutions ad hoc, n'avaient pas le degré d'ambition nécessaire pour faire face à un tel défi existentiel.

Par ailleurs, on a souvent tendance à négliger le potentiel et la capacité d'action des jeunes alors même qu'ils font partie des personnes touchées de la manière la plus disproportionnée par ces problèmes pressants.

La Méditerranée peut compter sur une jeunesse diversifiée et dynamique, qui représente un tiers de sa population totale, et qui peut être un agent de changement positif pour la paix et la sécurité de la région, notamment en participant à la prévention des conflits, aux processus de réconciliation, à la consolidation de la paix et à la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent, ainsi qu'à la promotion des droits humains, de l'état de droit et du développement durable. Les jeunes ont donc un rôle central à jouer dans la lutte contre les changements climatiques. Ils sont à la pointe des initiatives visant à exiger une action urgente en faveur de la pérennisation de la paix et de la lutte contre les changements climatiques. Ils ont le potentiel, les connaissances et la volonté nécessaires à l'élaboration de mesures d'adaptation et de solutions novatrices à ces problèmes particulièrement déterminants pour leur génération. Il est donc primordial de permettre la participation pleine, effective, inclusive et véritable des jeunes, dans toute leur diversité, à la prise de décisions.

Néanmoins, les jeunes femmes et les jeunes hommes continuent d'être marginalisés et sous-estimés et leur capacité de contribuer à la paix et à la sécurité n'est toujours pas reconnue. Bien qu'elles concourent activement à l'édification de sociétés pacifiques et inclusives, les jeunes femmes ne participent pas encore suffisamment aux processus de paix et de sécurité.

Il est essentiel de surmonter ces perceptions négatives pour tirer pleinement parti de ce que les jeunes peuvent apporter à la prise de décisions dans les processus de paix et d'autres domaines liés à la paix et à la sécurité. Il convient également de régler d'autres problèmes, comme le fait que les jeunes soient aux prises avec l'exclusion politique, le manque de possibilités économiques et éducatives et de perspectives d'emploi et le rétrécissement de l'espace civique. De plus, les changements climatiques aggravent encore ces difficultés, rendant d'autant plus pressante la nécessité de trouver des solutions globales.

Cette reconnaissance croissante du rôle des jeunes en tant qu'agents de changement positif, en particulier dans le domaine de la paix et de la sécurité, a pris de l'ampleur avec la création du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité à la suite de l'adoption de la résolution [2250 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité. Ce dernier a ensuite adopté deux résolutions, [2419 \(2018\)](#) et [2535 \(2020\)](#), dans lesquelles il exhorte les États Membres à envisager des moyens d'accroître la représentation inclusive des jeunes dans la prise de décisions à tous les niveaux, notamment d'éventuels mécanismes intégrés leur permettant de participer véritablement aux processus de paix et au règlement des conflits.

Le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité consacre également le fait qu'il est absolument essentiel de considérer les jeunes comme des partenaires en les invitant à participer aux processus de prise de décisions relatives à la paix et à la sécurité, notamment aux négociations politiques qui ont des effets directs sur leur vie et leur avenir. Même si des progrès ont été réalisés, il est urgent d'adopter une

approche plus systématique de la mise en œuvre de ces résolutions. En outre, malgré les contributions positives des jeunes du monde entier à l'action climatique ainsi qu'à la paix et à la sécurité, le lien entre la paix et les changements climatiques n'a pas encore été pris en compte dans le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

Dans son troisième rapport sur les jeunes et la paix et la sécurité (S/2024/207), le Secrétaire général présente les progrès réalisés dans l'institutionnalisation du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, de nombreux États Membres et organisations régionales ayant élaboré de nouvelles stratégies et initiatives pour promouvoir l'inclusion et la participation véritable des jeunes en matière de paix et de sécurité. Toutefois, il met également en évidence des lacunes dans la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité, notamment dans le cadre des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales, ainsi que le fait que les initiatives de consolidation de la paix prises par des jeunes ne sont pas suffisamment financées.

En outre, dans son rapport intitulé « Notre Programme commun » (A/75/982), le Secrétaire général a formulé des recommandations devant permettre aux diverses catégories de jeunes de participer mieux et davantage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, notamment par une amélioration de leur représentation politique. Par ailleurs, dans le Nouvel Agenda pour la paix, il souligne le rôle actif que les jeunes jouent dans la prise de décisions, notamment dans les initiatives en faveur de la paix et de la sécurité, et plaide en faveur de l'institutionnalisation et du financement du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

II. Objectif et questions devant servir à orienter le débat

À la charnière du Sommet de l'avenir qui se tiendra en 2024 et de la mise en œuvre du Nouvel Agenda pour la paix, et organisé dans le cadre de la présidence maltaise du Conseil de sécurité au mois d'avril 2024, le débat de haut niveau vise à mettre en lumière les difficultés multiformes auxquelles la Méditerranée fait face, tout en explorant le rôle que les jeunes peuvent jouer pour la paix et la sécurité dans la région et les moyens d'intégrer les principes concernant les jeunes et la paix et la sécurité, notamment dans l'action climatique, favorisant ainsi une approche unifiée de la paix et de la sécurité face au climat.

Les États Membres sont invités à répondre aux questions suivantes dans leurs interventions :

- Quelles mesures le Conseil de sécurité peut-il prendre pour faire face efficacement aux problèmes de sécurité dans la région qui font peser des menaces sur les jeunes et les générations futures, et pour mettre en avant le lien entre climat et sécurité ?
- Comment le Conseil de sécurité peut-il faire progresser la mise en œuvre du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et garantir la participation pleine, effective, inclusive et véritable des jeunes, dans toute leur diversité, à la prévention des conflits, à la consolidation de la paix, à l'action qui suit les conflits et à la justice transitionnelle, en particulier en Méditerranée ? Quels sont les enseignements tirés et les meilleures pratiques observées dans d'autres régions qui peuvent faire avancer le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ?
- Quel rôle les organisations régionales et sous-régionales peuvent-elles jouer dans la mise en œuvre effective du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité ?

- De quelle manière le Conseil de sécurité, les missions de maintien de la paix des Nations Unies, le nouveau Bureau des Nations Unies pour la jeunesse et d'autres entités peuvent-ils intégrer efficacement le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité aux activités de l'Organisation ?
- Comment la communauté internationale peut-elle concevoir une approche globale de la sécurité climatique, qui tienne compte des difficultés rencontrées à l'échelle régionale tout en soutenant les initiatives au niveau mondial ?

III. Modalités de la réunion

Le débat sera présidé par le Ministre maltais des affaires étrangères et européennes et du commerce, Ian Borg.

Les personnes suivantes prendront la parole :

- Un(e) intervenant(e) de l'ONU (à confirmer) ;
 - Le Secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée, Nasser Kamel ;
 - Un(e) représentant(e) de la société civile.
-